



groupe **Arcade-vyv**

LETTRE DE CONSULTATION DU 25 JUIN 2021

Opération : Rue du Général de gaulle

Commune : NOISEAU (94880)

Département : VAL DE MARNE

Antin Résidences

Une Entreprise Sociale pour l'Habitat du Groupe Arcade-VYV

Siège social : 59, rue de Provence 75439 Paris Cedex 09 - Tél. : 01 49 95 37 37

www.antin-residences.fr

Antin Résidences SA d'HLM au capital de 30 262 768 € - RCS Paris 315 518 803 - N° TVA intracommunautaire : FR 60 315 518 803



Affaire suivie par Mathieu CHRISTINE, Responsable de Programmes

☎ : 06.42.19.07.63

@ : mathieu.christine@arcadepromotion.fr

Maxime JAGODA, Directeur d'Agence

☎ : 06.88.22.73.29.

@ : maxime.jagoda@arcadepromotion.fr

Opération : NOISEAU (94 880) – Rue du Général de Gaulle

Objet : Consultation BET Structures

Madame, Monsieur,

La société ANTIN RESIDENCES envisage la réalisation de 48 logements sur la commune de Noisau.

ANTIN RESIDENCES entend procéder à une consultation de divers bureaux études structures et vous adresse par conséquent la définition du programme.

DESIGNATION	Opération mixte de 22 logements locatifs sociaux (PLUS/PLAI/PLS) et 26 logements en BRS (21 appartements et 6 maisons individuelles) COLLECTIF : 51 Pk en S-sol + 3 PMR au rdc INDIVIDUEL : 10 places de parking VISITUEURS : 7 places
ADRESSE	Rue du Général de Gaulle
REFERENCE CADASTRALE	AH 2
SURFACE FONCIERE	4 238 m ²
SURFACE CONSTRUCTIBLE APPROXIMATIVE	2 967 m ² minimum de SDP
COLLECTIF : COUT DES TRAVAUX EN M ² /SHAB	1750 €/ m ² hab
MAISON : COUT DES TRAVAUX EN M ² /SHAB	1200 €/m ² hab
COUT VRD	450 K €
COUT OBJECTIF	5 157 692 € HT (comprenant : Sujétions sols éventuelles)
DELAI	OS prévu en Juin 2022 : durée de chantier 24 mois Dépôt du permis de construire : juillet 2021
Phases	L'opération est prévue en 1 phase. Tranche ferme de 24 mois : OS prévu en Juin 2022

Antin Résidences

Une Entreprise Sociale pour l'Habitat du Groupe Arcade-VYV

Siège social : 59, rue de Provence 75439 Paris Cedex 09 - Tél. : 01 49 95 37 37

www.antin-residences.fr

Antin Résidences SA d'HLM au capital de 30 262 768 € - RCS Paris 315 518 803 - N° TVA intracommunautaire : FR 60 315 518 803



PERFORMANCE	NF HABITAT HQE RT 2012-20% pour les LLS / RT 2012 pour l'accession
CARACTERISTIQUES	2 parties distinctes BRS et LLS Prévoir une future division parcellaire entre les bâtiments des LLS et les bâtiments et maisons des logements BRS.

Dans le cadre de cette consultation, nous vous prions donc de bien vouloir nous fournir au plus tard le **Lundi 12 juillet 2021 à 12h00**, sur le site www.marches-securises.fr, votre dossier de réponse.

Ce dossier sera composé uniquement des éléments suivants :

- La présente lettre de consultation à respecter
- Présentation du programme
- Tableau d'analyses des offres (exemple)

Les missions retenues relatives à cette opération seront attribuées à l'offre apparaissant comme la plus avantageuse au regard des critères suivants :

- Présentation de l'entreprise, des intervenants, de leur niveau d'études et moyens (10%)
- Méthodologie et moyens humains relatifs à la mission commandée (15%),
- Missions complémentaires et diagnostics (5%)
- Prix des missions de base (70%)

Le Bureau d'Etude pourra proposer des suggestions en vue d'améliorer les performances technico-économiques de son offre.

Dans l'attente de vous lire,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

MISSIONS DE BASE :

Prévoir pour les phases APS à PC :

- Optimisation et pré-dimensionnement du système des fondations
- La mise au point et optimisation des sous-sols
- Fonds de plan de tous les niveaux
- Le calcul de descente de charges selon l'étude de sol

MISSIONS EN OPTION :

Prévoir de la phase PRO à DCE :

Réalisation des plans de structures de tous les niveaux

Réalisation des plans de coupes et détails

Les plans de fondations : Dimensionnement, Ratios armatures

L'assistance au MOA, Réunions

Estimation du coût Gros œuvre

Votre proposition comprendra également :

- Une liste de références sur l'année 2020 - 2021 pour des prestations identiques, de même ampleur et de même nature,
- Une offre de prix (mission de base / prestations spécifiques / missions en option)
- Les moyens techniques et humains proposés.

IMPORTANT

Nous utilisons une solution sécurisée et gratuite de dématérialisation des documents administratifs «e-Attestation ».

Chaque fournisseur potentiel de NCA doit s'inscrire sur cette plate-forme, préalablement à tout partenariat commercial. Aussi, nous vous invitons à vous inscrire dès à présent sur la plate-forme prévue à cet effet, et à y déposer vos documents administratifs, ainsi que ceux de vos sous-traitants et cotraitants éventuels, ou à les mettre à jour, en vous rendant sur le site :

<https://declarants.e-attestations.com/EAttestationsFO/fo/E-Attestations.html>

Pour l'utilisation de cette plateforme, un guide de la relation fournisseur et un service d'accompagnement sont mis disposition en ligne.

Cette plateforme a pour objectif de simplifier et sécuriser vos démarches administratives notamment au regard de la réglementation concernant la lutte contre le travail dissimulé.

LISTE DES PIECES NECESSAIRES :

- Toutes informations relatives à l'inscription à un registre professionnel ou à un registre des commerces ou toute information équivalente (SIRET, SIREN, Ville du registre et date d'inscription),
- Le chiffre d'affaires global sur les trois dernières années d'exercice disponible,
- L'existence d'une assurance pour les risques professionnels, les montants des garanties, et la date de validité, émanant d'une compagnie d'assurance notoirement solvable, précisant le domaine d'activité couvert, et le ou les plafonds de garantie,
- Les certificats de qualifications professionnelles ou tout document équivalent et notamment pour les travaux de désamiantage,
- Une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée attestant que le candidat n'entre pas dans un des cas d'interdiction de participation,
- Si le candidat est placé en redressement judiciaire, une copie du ou des jugements prononcés à cet effet.

Dans l'attente de vous lire,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Maxime JAGODA
Directeur d'Agence

Antin Résidences

Une Entreprise Sociale pour l'Habitat du Groupe Arcade-VYV

Siège social : 59, rue de Provence 75439 Paris Cedex 09 - Tél. : 01 49 95 37 37

www.antin-residences.fr

Antin Résidences SA d'HLM au capital de 30 262 768 € - RCS Paris 315 518 803 - N° TVA intracommunautaire : FR 60 315 518 803

